48.	Emissions d'échappement:		
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:		715/2007/EC*136/2014M/EU
	1.1. PROCÉDURE D'ESSAI: TYPE I OU ESC : ---		
	1.2. Procédure d'essai: type I (Euro 5 ou 6) ou WHSC (Euro VI)	CO: 501 mg/km THC: - NMHC: - NOx: 216 mg/km	THC + NOx: 288 mg/km NH3: --- Particules (masse): 0.3 mg/km Particules (nombre): 1.29E+10 #/km
	2.1 PROCÉDURE D'ESSAI: ETC (LE CAS ÉCHÉANT) : ---		
	2.2 PROCÉDURE D'ESSAI: WHTC (EURO VI) : ---		
48.1	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption :		0.51 m-1
49.	Emissions de CO2/consommation de carburant/consommation d'énergie électrique:		
	1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs		
		Emissions de CO2	Consommation de carburant
	Conditions urbaines: Conditions extra-urbaines: Conditions mixtes: Pondéré, conditions mixtes	287 g/km 222 g/km 246 g/km -	10.9 l/100km 8.5 l/100km 9.4 l/100km -
	2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides chargeables de l'extérieur		
	Consommation d'énergie électrique (pondérée, conditions mixtes) Autonomie en mode électrique		- -
Divers			
	3. Véhicule pourvu d'éco-innovations:		Non
	3.1 Code général de la ou des éco-innovations:		-
	3.2 Total des réductions d'émissions de CO2 obtenues grâce à la ou aux éco-innovations :		-
Divers			
52.	Remarques:		
			44 E2-55R-0112211-S/S340/D31/44 e4*94/20*3691-F/S150/D19,4

1167

M10 - 15

RENAULT TRUCKS

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS

Le soussigné, Mr Jean GAUQUELIN , certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type : Variante : Version :	F241 ISD5R 6M1M3N
0.2.1	Nom commercial :	Renault Maxity
0.2.2	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base / du véhicule aux stades antérieurs (énumérer les renseignements correspondant à chaque stade):	---
0.4	Catégorie de véhicule :	N1
0.5	Raison sociale et adresse du constructeur:	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest – France
0.5.1	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base / du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s):	---
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :	Sur montant B côté conducteur au-dessus de la serrure. Collé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Sur la partie arrière du longeron droit du véhcule.
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule: est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le :	VF6SVTF24G6194394 e9*2007/46*0035*05 23/06/2015

- et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

St Priest, 18/07/2016